



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

ENGAGE • BUILD • ACHIEVE
ENGAGER • BÂTIR • ACCOMPLIR

Phoenix Alternative

NORMES ET PROCÉDURES D'ÉVALUATION

2025-2026



AN ENGLISH EDUCATION, **A BILINGUAL FUTURE**
UNE ÉDUCATION EN ANGLAIS, **UN AVENIR BILINGUE**
www.swlauriersb.qc.ca



1. INTRODUCTION

Les normes et procédures pour l'évaluation de l'apprentissage au (nom de l'école) ont été proposées par un comité d'enseignants et approuvées par le principal de l'école. Leur objectif est de définir des actions concrètes afin de s'assurer que les pratiques d'évaluation sont conformes à la vision d'évaluation adoptée dans le Programme d'éducation du Québec. Les discussions autour de l'élaboration de ces normes et procédures ont également conduit à l'harmonisation des pratiques d'évaluation afin d'assurer la cohérence dans toute l'école.

CHAMP D'APPLICATION

Les normes et procédures de ce document s'appliquent aux niveaux secondaires. Ils couvrent chacune des étapes du processus d'évaluation, à savoir :

1. Planification de l'évaluation
2. Collecte et interprétation d'informations
3. Jugement
4. Décision/action
5. Communication des résultats

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : Les normes et procédures de ce document sont en vigueur au 3 _November 2025_____.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Le conseil d'administration a été informé des normes et procédures sélectionnées concernant l'AN

CHANGEMENTS : Des modifications peuvent être apportées à ce document au fur et à mesure que de nouvelles situations surviennent.

RÉSUMÉ

Les deux premières pages de ce document représentent un résumé des normes et procédures et sont fournies aux parents en début d'année, comme l'exige le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (E.A. 96.15)

Résumé de l'évaluation de l'apprentissage par votre enfant

Type de communication :	Première écriture Communication	Premier trimestre Bulletin	Deuxième trimestre Bulletin	Troisième trimestre Bulletin
Disponible sur le portail des parents	Au plus tard le 15 octobre	20 novembre	15 mars	10 juillet 10 juillet
Mandat Mark sera pris en compte pour :	Cette communication écrite inclura des commentaires sur la façon dont l'année de votre enfant a commencé en ce qui concerne son apprentissage et son comportement.	20 % de la note finale à la fin de l'année scolaire	20 % de la note finale à la fin de l'école année.	60 % de la note finale à la fin de l'école année.

Matières et compétences évaluées (pondération de la compétence dans le calcul du résultat)		Pondération (%)	Évalué sur le bulletin du premier trimestre (oui/non)	Évalué sur le bulletin du deuxième trimestre (oui/non)	Évalué sur le bulletin du troisième trimestre (oui/non)	Examen de fin d'année*
Arts du langage anglais	Utilise la langue pour communiquer et apprendre (33 %)	33%	Oui	Oui	OUI	Oui
	Lit et écoute des textos (33 %)	33%	Oui	Oui	OUI	Oui
	Produit des textes parlés, écrits et médiatiques (34 %)	34%	Oui	Oui	OUI	Oui
Mathématiques	Résout un problème situationnel (30 %)	30%	Oui	Oui	OUI	Oui
	Utilise le raisonnement mathématique (70 %)	70%	Oui	Oui	OUI	Oui
Langue seconde française	Communiquer en français (Communicates in French) (40 % de base)	Base : 40 %	Oui	Oui	OUI	Oui
	Comprendre le sens d'un texte lu ou entendu en français (Understands oral and written texts in French) (30 % de base)	Base : 30 %	Oui	Non	OUI	Oui
	Produire des textes oraux ou écrits en français (Produces oral and written texts in French) (30 % de base)	Base : 30 %	Non	Oui	OUI	Oui
Science et technologie	Pratique (40 %)	40%	Oui	Oui	OUI	Oui
	Théorie (60 %)	60%	Oui	Oui	OUI	Oui
Histoire du Québec et du Canada		100%	Oui	Oui	OUI	Oui
Éducation physique et santé		100%	Oui	Oui	OUI	Non

* Lorsque cela est applicable, la pondération des examens de fin d'année du troisième trimestre sera déterminée par chaque établissement.

Matières et compétences évaluées	Pondération	Évalué sur le bulletin du premier trimestre (oui/non)	Évalué sur le bulletin du deuxième trimestre (oui/non)	Évalué sur le bulletin du troisième trimestre (oui/non)	Examen de fin d'année
Culture et citoyenneté au Québec	100%	Oui	Oui	OUI	Non
Arts visuels	100%	Oui	Oui	OUI	Non
Éducation financière	100%	Oui	Oui	OUI	Non
Monde contemporain	100%	Oui	Oui	OUI	Non
Introduction à la psychologie	100%	Oui	Oui	Oui	Non
Média	100%	Oui	Oui	Oui	Non
Activités sportives	100%	Oui	Oui	Oui	Non
Cinéma	100%	Oui	Oui	Oui	Non

Évaluation de l'apprentissage (par matière)

Le bulletin comprend une section pour les commentaires généraux des enseignants pour chaque matière. Les commentaires décriront les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'apprentissage des élèves sera évalué régulièrement, par différents moyens tels que le travail en classe, les situations d'évaluation, les devoirs, les tests, les dictées, les portfolios des élèves, les observations, etc.

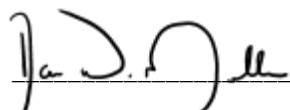
Compétences générales

Les enseignants fourniront des commentaires **sur au moins deux (2)** des compétences générales de votre enfant. Ils apparaîtront sur le bulletin aux conditions suivantes :

Compétences générales	Premier trimestre	Troisième trimestre
Exercice du jugement critique		X
Organisez leur travail	X	
Communication efficace		
Travaille en équipe		

(« x » = Compétences commentées dans le bulletin)

S'il y a des modifications apportées aux informations d'évaluation et de rapport ci-dessus, une version mise à jour de ce document sera envoyée à la maison. Pour toute information supplémentaire concernant l'apprentissage de votre enfant, veuillez contacter le(s) enseignant(s) de votre enfant.



Directeur de l'école

1. PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION ET DU RAPPORT

La planification de l'évaluation et du rapport réunit administrateurs et enseignants pour discuter, développer, mettre en œuvre et communiquer les moyens et les délais dans lesquels l'évaluation et le rapport sur l'apprentissage des élèves seront réalisés.

	STANDARD	PROCÉDURES	ACTIONS	RÉFÉRENCE
1.1	La planification de l'évaluation est une responsabilité partagée entre l'équipe scolaire, l'équipe cycliste et l'enseignant.	Les enseignants qui enseignent le même cours se réuniront au début de chaque année pour élaborer un plan de cours standard, convenu et un plan d'évaluation. Ce plan de cours et ce plan d'évaluation seront présentés aux parents lors de la soirée du programme en septembre. Consultants disciplinaires issus de la Pédagogie Le Service peut apporter un soutien ou des conseils lors du processus de planification lorsqu'il est invité par certains enseignants.	Les administrateurs veillent à ce que les enseignants aient accès à tous les documents pertinents du MEQ (Cadres, POL, QEP). https://www.quebec.ca/en/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/programme-formation-ecole-quebecoise/about Les enseignants alignent les évaluations et compétences des matières avec la progression de l'apprentissage.	E.A. 96.15
1.2	La planification de l'évaluation prend en compte le soutien à l'apprentissage pendant le cycle et la reconnaissance des compétences à la fin du cycle.	Les membres de l'équipe se réunissent régulièrement pour suivre la planification de l'évaluation.	Les équipes de sujet développeront en coopération des outils d'apprentissage et d'évaluation communs qui seront appliqués pour reconnaître le développement des compétences et les évaluations de fin de cycle.	BSR 28
		L'équipe adopte un modèle de planification pour les situations d'apprentissage et d'évaluation.	Les enseignants veillent à ce que les plans d'évaluation incluent à la fois des évaluations sommatives et formatives.	
		La planification de l'évaluation de l'équipe prend en compte l'évaluation des connaissances et des compétences générales et spécifiques à la matière, la progression de l'apprentissage et les cadres pour l'évaluation de l'apprentissage.		

1.3	La planification de l'évaluation est réalisée conformément au Programme d'éducation du Québec.	Les administrateurs fournissent le calendrier des examens.	Les équipes cycliques déterminent la pondération de chaque évaluation à insérer dans les plans d'évaluation des cours soumis.	Cadres du programme d'éducation du Québec pour l'évaluation de l'apprentissage
		Les enseignants planifient des évaluations formatives pour guider leur enseignement.	Les équipes d'enseignement incluent les dates d'examen établies dans le plan d'évaluation. Les enseignants consultent les documents d'information sur les examens MEQ.	
1.4	La planification de l'évaluation est intégrée à la planification de l'apprentissage et de l'enseignement.	Les équipes pédagogiques connaissent les pratiques de différenciation : pédagogie flexible pour tous les élèves et/ou adaptations pour certains élèves.	Les enseignants choisissent les méthodes d'évaluation en même temps que la planification pédagogique.	Politique du SWLSB sur l'évaluation de l'apprentissage
1.5	La différenciation lors de l'évaluation fait partie intégrante du processus de planification.	Les enseignants suivent les progrès des élèves à risque.	<p>Les équipes pédagogiques examinent tous les PEI des élèves et planifient des adaptations fondées sur des preuves.</p> <p>Les équipes pédagogiques mettent en œuvre les adaptations fondées sur des preuves nécessaires pour les élèves ayant un PEI et évaluent régulièrement leur efficacité.</p> <p>Pour tous les élèves, les enseignants peuvent permettre aux élèves de démontrer leur compétence en fonction de leurs intérêts, de leurs forces et de leurs capacités.</p> <p>Pour l'évaluation sommative, les enseignants peuvent, lorsque cela est jugé approprié, utiliser des outils alternatifs d'évaluation par exemple : la reprise des tests, des tests qui durent plus d'une journée, des délais flexibles et des oraux individuels.</p> <p>Afin de prendre en compte la situation spécifique des élèves disposant de plans éducatifs individualisés, l'enseignant, en collaboration avec les autres parties concernées, indique dans son plan d'évaluation toute adaptation concernant la tâche, les outils d'évaluation, le soutien proposé, le temps alloué, etc.</p>	Instruction différenciée

		Les administrateurs surveillent l'évolution des élèves avec les PEI	Les enseignants évaluent régulièrement l'efficacité des adaptations et ajustent leur soutien en conséquence.	
			Les administrateurs organisent des calendriers de réunion pour examiner les adaptations et les mesures de soutien pour les élèves à risque.	

2. COLLECTE D'INFORMATIONS ET INTERPRÉTATION

Les enseignants recueillent, conçoivent et interprètent régulièrement des informations sur l'apprentissage des élèves. Souvent, la preuve la plus révélatrice de l'apprentissage des élèves se manifeste de manière informelle – en observant les élèves résoudre des problèmes, montrer des compétences aux autres, penser à voix haute lors d'une séquence d'activités ou interagir avec leurs pairs dans différentes situations d'apprentissage.

	STANDARD	PROCÉDURES	ACTIONS	RÉFÉRENCE
2.1	La responsabilité de la collecte et de l'interprétation des informations est partagée entre l'administrateur, l'enseignant et, à l'occasion, d'autres membres du personnel professionnel.		<p>L'enseignant recueille et enregistre des informations variées, pertinentes, suffisantes et réparties sur une période donnée.</p> <p>L'enseignant définit comment l'élève peut être impliqué dans la collecte d'informations par l'auto-évaluation, la co-évaluation et l'évaluation par les pairs.</p> <p>L'enseignant définit les outils appropriés pour rassembler les informations (carnet de bord, dossier d'apprentissage et d'évaluation, portfolio, etc.) et pour les interpréter (grilles d'évaluation, listes de contrôle, etc.).</p> <p>Dans le cas des élèves ayant des besoins spécifiques, l'enseignant ressource et/ou les professionnels des services pédagogiques SWLSB peuvent aider</p>	PLC Cadre Danielson



			l'enseignant de classe à recueillir et interpréter les informations.	
2.2	Les informations sont recueillies pendant le processus d'apprentissage et à la fin du cycle.	Les enseignants recueillent des informations sur l'apprentissage de l'élève lors des activités en classe.	<p>Les enseignants recueillent des preuves d'apprentissage à différents moments.</p> <p>Les enseignants analysent les preuves d'apprentissage provenant de différentes sources.</p> <p>L'enseignant recueille et consigne régulièrement des informations sur l'apprentissage des élèves lors des activités en classe.</p> <p>Toute évaluation majeure a lieu pendant le processus d'apprentissage, ou à la fin du cycle, développée par l'équipe du cycle.</p> <p>Les enseignants utilisent les preuves pour fournir un retour d'information aux élèves.</p> <p>Les enseignants tiennent un registre des progrès des élèves.</p>	
2.3	Les informations sont recueillies par différentes méthodes qui tiennent compte des besoins de tous les élèves.	Les enseignants utilisent diverses sources de preuves.	<p>Les enseignants incluent des évaluations formatives et sommatives, des retours des élèves, l'observation de la pratique et des conversations avec l'élève.</p> <p>Pour les élèves qui fréquentent régulièrement, les devoirs commencés en classe, et partiellement réalisés en classe, peuvent (à la discrétion de l'enseignant) être réalisés à domicile.</p> <p>Pour les élèves absentistes, quelle que soit la raison et/ou la situation, le travail peut être envoyé chez lui uniquement dans le but d'évaluation et de préparation formatives. Cependant, toutes les évaluations sommatives seront effectuées au sein de l'école et sous la supervision directe des enseignants.</p> <p>Les enseignants ne sont pas obligés de fournir un travail supplémentaire sur une période prolongée pour les élèves qui ne sont pas à l'école</p>	Instruction différenciée

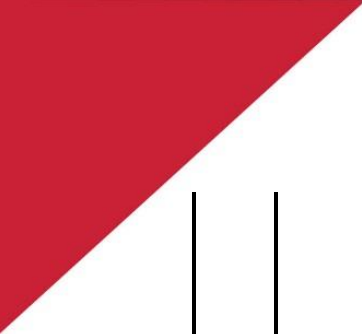
2.4	L'interprétation de l'information est basée sur des critères.	Les enseignants choisissent ou développent des cadres d'évaluation communs.	Les cadres d'évaluation courants peuvent inclure des grilles d'évaluation, des outils d'évaluation formative courants, des exemples de travaux d'élèves et des travaux d'ancrage.	Cadre d'évaluation commun Évaluation formative Rubriques
2.5	Les informations sont recueillies pour prendre en compte tous les élèves (disposition spéciale pour les étudiants à risque).	Les enseignants travaillent en étroite collaboration avec les enseignants de rattrapage et de soutien pour recueillir et interpréter les preuves concernant les élèves présentant des handicaps, des désajustements sociaux ou des difficultés d'apprentissage (EHDAA).	Les administrateurs planifient des séances de réunion pour les enseignants et les enseignants de soutien afin d'interpréter les preuves concernant les élèves de l'EHDAA.	BSR 29.2 Suggestions pour le processus de plan d'éducation individualisé
		Les équipes scolaires examinent les objectifs d'apprentissage et les méthodes d'évaluation des élèves ayant un PEI.	Les enseignants et les enseignants de soutien et de soutien examinent les PEI des élèves à des intervalles précis déterminés par l'équipe scolaire.	
		Les administrateurs surveillent régulièrement les progrès des élèves à risque.	Les équipes pédagogiques surveillent et évaluent les progrès des élèves à risque à l'aide de plusieurs sources de données.	

3. JUGEMENT

Le jugement consiste à analyser et à résumer les informations recueillies sur l'apprentissage des élèves.

	STANDARD	PROCÉDURES	ACTIONS	RÉFÉRENCE
3.1	Le jugement est la responsabilité de l'enseignant et est partagé, si nécessaire, avec les autres membres du cycle et de l'équipe scolaire.	L'enseignant juge sur la base des informations recueillies et interprétées à l'aide d'outils formels et informels. L'équipe concernée parvient à une compréhension commune de la <i>pertinence et de la suffisance des informations nécessaires</i> pour porter un jugement pendant et à la fin de l'année scolaire.	Pour que le jugement soit de qualité, le résultat résumé n'est pas une moyenne des résultats de l'évaluation. Les enseignants utilisent divers outils d'évaluation (par exemple : auto-évaluation, apprentissage par projet, représentation visuelle, évaluation en entretien,	VALEUR ATTRIBUÉE AU JUGEMENT PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS

		Cependant, le jugement final sera rendu par l'enseignant individuel.	examens, quiz, évaluation par les pairs) pour évaluer le développement des compétences. Le résultat résumé prend en compte les progrès de l'élève.	
3.2	Des jugements sont portés sur les compétences spécifiques à la matière et les compétences interdisciplinaires.	Les enseignants utilisent les éléments observables des critères d'évaluation, développant ainsi un jugement cohérent et fiable.	Chaque année, un département, ou enseignant (sur une base tournante), travaillant en collaboration, sera responsable de l'évaluation et du rapport sur les compétences interdisciplinaires.	
		Au moins une des quatre compétences interdisciplinaires est évaluée aux trimestres 1 et 3.	Les enseignants commentent l'une des quatre compétences interdisciplinaires du trimestre considérées comme les plus appropriées.	Directives annuelles
3.3	Au cours du cycle, un jugement est fait sur les progrès d'apprentissage de l'élève et, à la fin du cycle, un jugement sommatif sera fait.	Les enseignants font preuve de jugement professionnel pour évaluer les progrès des élèves au fil du temps.	<p>Pour le premier trimestre, les enseignants prennent un jugement qui reflète les connaissances et compétences acquises par un élève, en se basant sur les évaluations effectuées.</p> <p>Pour le deuxième trimestre, les enseignants portent un jugement basé sur les évaluations de l'apprentissage réalisées depuis la fin du premier trimestre</p> <p>Pour le troisième trimestre, les enseignants prennent un jugement basé sur les évaluations de l'apprentissage réalisées depuis la fin du deuxième trimestre.</p> <p>Le jugement peut également couvrir l'ensemble de l'année de travail pour une matière donnée.</p>	BSR 30.1
3.4	Un jugement est basé sur des informations pertinentes, variées et suffisantes qui reflètent l'apprentissage de l'élève.	Les enseignants recueillent des données pertinentes, suffisantes et valides afin de porter des jugements sur l'apprentissage des élèves pendant et à la fin du cycle.	<p>L'enseignant juge sur la base des informations recueillies et interprétées à l'aide d'outils formels. Un examen ou une évaluation sommative peut remplacer la note finale de l'étudiant. La décision finale sera prise par l'enseignant concerné.</p> <p>Toutes les matières avec un examen final cumulatif englobant tous les objectifs d'apprentissage de l'année (ELA, FSL, Mathématiques, Sciences, Histoire) : Si</p>	



			<p>l'examen de juin est supérieur au cumulatif des trimestres 1, 2, 3 points, l'examen de juin sera pondéré à 100 % pour l'année. Si l'examen cumulé est inférieur à la note de l'école, l'examen aura un poids de 50 % du troisième trimestre.</p> <p>Les élèves ayant échoué à l'ELA ou à la LSF l'année précédente, et qui réussissent le cours répété au premier trimestre, peuvent, à la discrétion de l'enseignant, passer un examen de processus cumulatif en janvier. Si l'élève réussit cet examen, il sera promu au niveau supérieur dans cette classe de langue spécifique.</p>	
--	--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--



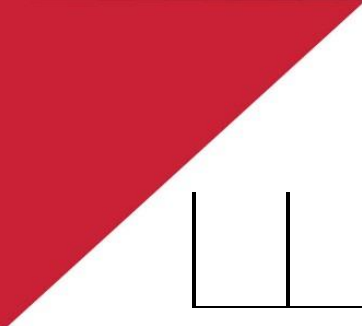
4. DÉCISION ET ACTION

Le jugement des enseignants conduit à des décisions et des actions importantes, allant de la planification pédagogique à la détermination du type et du niveau de soutien aux élèves.

	STANDARD	PROCÉDURES	ACTIONS	RÉFÉRENCE
4.1	Au cours de l'année scolaire, diverses pratiques pédagogiques sont adoptées pour soutenir et améliorer l'apprentissage des élèves.	Les administrateurs allouent suffisamment de ressources (temps, apprentissage professionnel, aide de consultants et de pairs) pour soutenir le travail des enseignants.	Les administrateurs planifient les réunions d'équipe si besoin.	Preuve de l'apprentissage des élèves BSR 29.1
		Les administrateurs favorisent des opportunités de formation professionnelle pour le personnel.	Les administrateurs organisent les horaires de libération et le remplacement des opportunités de DP.	
		Les équipes scolaires déterminent le type de soutien et les approches nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques de leurs élèves.	Les enseignants et les enseignants de soutien travaillent en collaboration pour planifier et adapter l'enseignement et l'évaluation aux différents besoins des élèves. Les enseignants et les enseignants de soutien et de soutien font appel aux consultants en éducation spécialisée lorsque plus de conseils sont nécessaires.	
		Les équipes scolaires varient les pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins des apprenants divers (par exemple, différenciation, enrichissement, etc.)	Utilisez les meilleures pratiques appropriées en fonction des objectifs d'apprentissage (par exemple, les enseignants peuvent organiser la classe en sous-groupes selon la compétence des élèves). Les enseignants et les enseignants de rattrapage/soutien fournissent des ressources et/ou des interventions pour soutenir tous les élèves. Les enseignants utilisent des stratégies d'évaluation formative pour guider leur enseignement.	



4.2	Les élèves développent progressivement la capacité de réguler leur propre apprentissage.	Les enseignants encouragent et appliquent des stratégies d'auto-évaluation des élèves.	L'enseignant offre aux élèves des opportunités d'être responsables de leur propre apprentissage. Les étudiants sont informés de la politique concernant le plagiat (y compris l'IA). Les étudiants reconnus coupables de plagiat recevront 0 % pour ce devoir. Les enseignants partagent leurs objectifs d'apprentissage avec les élèves. Les enseignants donnent des instructions explicites sur la manière d'atteindre l'objectif d'apprentissage. Les enseignants offrent des opportunités de postuler et de mettre en pratique l'objectif d'apprentissage. Les enseignants fournissent des retours pour guider l'auto-évaluation.	Auto-évaluation
4.3	Pratiques de promotion pour tous les élèves	Les administrateurs appliquent les critères de promotion pour déterminer l'affectation des étudiants.	Les administrateurs basent leurs décisions de promotion sur les résultats de fin d'année, résumés. Les élèves qui n'ont pas réussi le cours d'ELA ou de FSL au secondaire 3 ou 4 peuvent (s'ils réussissent le premier trimestre, avec l'autorisation de leur enseignant actuel) tenter de passer un examen de janvier, qui, s'ils réussissent, permettront à l'élève d'accéder au niveau supérieur de cette matière. Les élèves entrant à Phoenix en provenance d'autres écoles seront promus en fonction des bulletins de l'école précédente. Les élèves postulant à Phoenix depuis une situation d'instruction à domicile seront placés selon les résultats du MEQ et, si cela ne le présente pas (par exemple, en entrant en 3e ou 4e secondaire), seront placés selon une évaluation sommative ELA, FSL et mathématiques administrée en interne par Phoenix.	Section 28 du BSR EA 96.15
4.4	Considérations pour les étudiants de l'EHDAA	Une réunion d'articulation avec les représentants du PSD est prévue en août pour présenter et signaler les besoins de tout nouvel élève ou de retour en formation.	Les administrateurs prévoient la réunion d'articulation pour août Les administrateurs invitent les enseignants, les enseignants de soutien/ de soutien et les professionnels à participer à la réunion.	Document sur l'éducation spécialisée au SWLSB Niveaux de compétence par cycle



	Le personnel surveille la mise en œuvre des mesures de soutien fournies aux élèves.	Le personnel examine les mesures de soutien lors des réunions SST environ deux fois par mois.	
--	-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	--



5. COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les équipes scolaires fournissent aux parents des informations sur les progrès et les réussites de leur enfant tout au long de l'année.

	STANDARD	PROCÉDURES	ACTIONS	RÉFÉRENCE
5.1	Les moyens de communication, autres que le bulletin scolaire, le rapport de fin d'année et le rapport de fin de cycle, sont variés et utilisés régulièrement par les enseignants tout au long de l'année.	Les équipes scolaires déterminent les moyens de communication avec les élèves et les parents.	Les équipes scolaires choisissent parmi une variété d'options de communication numérique et papier. Les équipes scolaires partagent les options de communication avec les parents. Les équipes scolaires communiquent la fréquence de ces communications.	
5.2	Le Plan d'Évaluation (résumé de l'Évaluation des Normes et Procédures) est remis aux parents au début de l'année scolaire.	Les parents reçoivent des informations sur les principaux types d'évaluations qui seront réalisées et sur les dates où elles auront lieu au cours de l'année scolaire.	Les enseignants préparent et soumettent des plans d'évaluation à l'administration en septembre. Ces plans sont mis à disposition des parents pendant la soirée du programme scolaire et sont publiés sur le site web.	BSR 20.4
5.3	Une communication écrite informelle est préparée et diffusée pour informer les parents en début d'année de l'apprentissage et du comportement de leur enfant.	L'équipe scolaire utilise le modèle de communication écrite disponible dans GPI et le remet aux parents avant le 15 octobre. Cette communication doit être vue comme un moyen d'encourager la collaboration entre l'école et le foyer en fournissant des informations sur la façon dont l'élève a commencé l'année scolaire, tant en termes d'apprentissage que de comportement (y compris l'attitude en classe, la motivation à apprendre, le respect des règles et les relations avec les autres). Les parents d'élèves ayant des besoins spécifiques ou à risque reçoivent des informations au moins une fois par mois (note à l'ordre du jour, appel téléphonique, e-mail, réunion, etc.).	Les enseignants utilisent le portail Mozaik pour fournir la première communication aux élèves et aux parents.	BSR 29
5.4	Trois bulletins scolaires uniformes sont préparés et remis aux parents aux dates prévues.	Le directeur veille à ce que les 3 bulletins provinciaux soient tous remis aux élèves et aux parents avant les dates suivantes (conformément au règlement de base de l'école : 1er trimestre :	Les enseignants utilisent le portail Mozaik pour fournir la première communication aux élèves et aux parents. Administrateur fait référence aux directives annuelles pour les directives de déclaration MEQ.	BSR 29.1 BSR 30.1 Directives annuelles



		avant le 20 novembre ; Trimestre 2 : d'ici le 15 mars, Trimestre 3 : d'ici le 10 juillet)	L'apprentissage de l'élève s'exprime sous forme de pourcentage à la fin de chaque trimestre pour chaque compétence et matière. La moyenne de la classe est également indiquée à la section 2 du bulletin.	Pondération des bulletins et formulation des bulletins
		Les administrateurs veillent à ce que le bulletin soit conforme aux dernières directives annuelles.	<p>Chaque compétence spécifique à la matière est évaluée dans le bulletin au moins trois fois au cours du cycle. Les compétences interdisciplinaires ciblées par l'équipe du cycle sont évaluées dans le bulletin au moins deux fois au cours du cycle.</p> <p>Le rapport de fin d'année et le rapport de fin de cycle rendent compte du développement d'au moins une compétence interdisciplinaire dans chaque catégorie (intellectuelle, méthodologique, personnelle et sociale, liée à la communication). Les progrès des élèves suivant un niveau d'enseignement modifié s'expriment en pourcentages de notes.</p> <p>Les enseignants utilisent la zone de commentaires dans GPI pour indiquer que les élèves suivent un niveau d'enseignement modifié.</p>	
5.5	Pour les trimestres 1 et 2, les compétences/composantes spécifiques à la matière en anglais, mathématiques, français et sciences sont évaluées et rapportées conformément à ce qui est décidé par l'équipe de niveau scolaire ou de matière en début d'année (comme indiqué dans le résumé)	<p>Les enseignants utilisent le Cadre d'évaluation de l'apprentissage pour déterminer les pourcentages de notes pour toutes les compétences spécifiques à chaque matière. Le résultat global de la matière est basé sur les pondérations de compétences prescrites par le MEQ.</p> <p>Si nécessaire, les enseignants entrent des commentaires dans GPI pour indiquer les points forts et les défis des élèves pour chaque matière.</p>		



5.6	<p>Pour certaines matières, une note de matière et une moyenne de groupe ne seront pas requises pour figurer sur le bulletin scolaire du premier ou du deuxième trimestre.</p>	<p>Cette disposition continuera d'être mise en œuvre progressivement pour l'année scolaire 2025-2026, pour certaines matières,². Cela peut arriver lorsque suffisamment d'évaluations n'ont pas eu lieu durant l'un ou l'autre de ces mandats. Les sujets auxquels cela peut s'appliquer sont listés ci-dessous.</p> <p>Au niveau de l'école primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture et citoyenneté au Québec • Langue seconde • Éducation physique et santé • Matières en éducation artistique : théâtre, arts visuels, danse, musique 		
5.7	<p>Pour le troisième trimestre, toutes les matières sont évaluées et rapportées, y compris les compétences spécifiques à chaque matière, sous forme de pourcentages de notes, afin d'indiquer le niveau de connaissances et de compétence acquis à la fin de l'année scolaire.</p>	<p>Les enseignants utilisent le Cadre d'évaluation de l'apprentissage pour déterminer les pourcentages de notes pour toutes les compétences spécifiques à chaque matière. Le résultat global de la matière est basé sur les pondérations de compétences prescrites par le MEQ.</p> <p>Si nécessaire, les enseignants entrent des commentaires dans GPI pour indiquer les points forts et les défis des élèves pour chaque matière.</p>		